



MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA MICROFINANCE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL

TERMES DE REFERENCE

**RECRUTEMENT D'UN CABINET/FIRME POUR LA CONCEPTION DE
KITS DE PLAIDOYER, L'ELABORATION DES ELEMENTS DE
LANGAGE ET DES MODULES DE FORMATIONS SUR LES
COMPORTEMENTS CLES DE LA TRANSITION DEMOGRAPHIQUE**

Prévue au PTBA 2022, Activité 1.1.9

Avril 2022

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'accélération de la croissance économique constitue un enjeu fondamental pour la plupart des pays de l'Afrique de l'ouest. Elle trouve son essence dans la volonté des gouvernants politique d'influer sur les taux de fécondité et de mortalité en vue de l'atteinte de la transition démographique. Cette transition sans laquelle la capture du dividende démographique serait une utopie. C'est pourquoi l'autonomisation des femmes reste l'épine dorsale de ce processus qui met en relief la tranche d'âge de moins de 14 ans à 65 ans comme la population active devant être capable d'accéder à tous les facteurs de production pour un développement harmonieux. Ce qui stipule clairement que les enfants issus du boom démographique ont les meilleurs réflexes face à la natalité (parenté responsable) et accèdent à la flexibilité du marché de l'emploi, aux opportunités économiques, aux soins de santé primaire et aux crédits.

Et pour y aboutir, il faut opter pour une communication permettant le changement social de comportement (CCSC). Ainsi la promotion et la valorisation des comportements clés de la transition démographique répondent de la mise en œuvre méthodique d'activités de marketing social tels que les dialogues intergénérationnels, les caravanes thématiques de sensibilisation par groupe de partenaires cibles, la mobilisation et l'implication des acteurs de la mobilisation sociale (leaders religieux, chefs traditionnels, têtes couronnées), la capacitation des producteurs de contenus médias et d'autres couches socioprofessionnelles, la conduite des séances de plaidoyer avec les acteurs du secteur privé et les politiques.

Les activités énumérées supra connaîtront leur mise en œuvre avec l'accompagnement d'un cabinet à recruter.

2. OBJECTIFS

2.1 Objectif Général

Appuyer le développement et la production d'outils de communication éducatifs sur les compétences de vie courante afin d'améliorer les comportements clés de la transition démographique.

2.2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira de :

- Identifier les partenaires primaires, secondaires et tertiaires participants ; ;
- Faire l'état des lieux des besoins en capacitation ;
- Concevoir un kit de plaidoyer, des éléments de langage et modules de formation sur les comportements clés à promouvoir, adapté à chaque cible ;
- Réaliser le graphisme de tous les documents ;
- Former, sensibiliser et coacher les acteurs de la transition démographique ;
- Conduire les séances de plaidoyer.

3. RESULTATS ATTENDUS

Il est attendu de cette mission, les résultats suivants :

- Les différents partenaires primaires, secondaires et tertiaires participants sont identifiés et connus ;
- Les manuels de formation et d'information en adéquation avec les cibles sont conçus ;
- La mutualisation des efforts des différents acteurs pour la réalisation des comportements clés de la transition démographique est induite ;
- Les documents didactiques et kit de plaidoyer sont réalisés et édités suivant les normes qualité ;
- L'accompagnement des différents acteurs pour l'accomplissement des comportements adéquats est effectif ;
- L'adhésion et l'engagement des décideurs sont accrus.

4. PRODUITS ET LIVRABLES

<p>Livrable 1 : Le kit de plaidoyer, de manuels et de documents didactiques</p>
<p>Livrable 2 : Le rapport de l'inventaire de l'état des lieux sur les comportements clés de la transition démographique</p>
<p>Livrable 3 : Rapport général de mise en œuvre des activités :</p>

Le Cabinet retenu exécutera les prestations et remplira ses obligations avec diligence et efficacité, conformément aux techniques et pratiques généralement admises en la matière.

1. Profil du cabinet

Le profil recherché est celui d'un cabinet/Firme de formation et de consultance en management avec au moins cinq (05) années d'existence ayant des connaissances avérées sur la thématique « autonomisation des femmes et dividende démographique » et disposant d'une bonne expérience de travail dans le domaine économique ;

Le Cabinet/Firme devra proposer une équipe pluridisciplinaire d'au moins trois (03) experts ayant les qualifications avérées en rapport avec les thèmes de la mission.

- Le Consultant principal devra être titulaire d'au moins BAC + 5 en sciences de gestion avec 5 années d'expérience dans la communication, le marketing, la gestion des projets ; l'autonomisation des femmes, le dividende démographique ainsi que la mise en œuvre des stratégies de communication. La publication dans les revues ou journaux sur la transition démographique ou les objectifs de développement durable serait un atout. Il doit également justifier des expériences en tant que consultant principal pour des missions avec les organisations internationales ou gouvernementales sur les objectifs de développement durable (ODD). Avoir une expérience pertinente avec les leaders religieux, chefs traditionnels, têtes couronnées et autres organisations exerçant sur la même thématique.
- L'expert associé n°1 doit être titulaire d'au moins d'une maîtrise (Bac + 4) en sciences sociales ; avoir au moins trois années d'expériences en qualité de producteur de contenu médias, évaluateur. Avoir des expériences dans le système

national d'intégrité ou avoir mené des actions sur la transition démographique serait un atout ;

- L'expert associé n°2 doit être titulaire d'au moins d'une licence (Bac+ 3) en sciences sociales ; être un producteur de contenu médias, formateur et ayant travaillé avec le monde des adolescents, avec des capacités d'esprit critique.

2. Confidentialité

Le cabinet/Firme respectera la confidentialité de ses activités, et n'utilisera ni à son avantage, ni à celui d'autres personnes, ni pendant la durée de ce Contrat ni après, les faits ou informations révélés par sa mission de prestataire. Il s'engage pendant la durée du présent Contrat et après à ne pas publier, distribuer ou rendre publics, sans l'autorisation préalable, expresse et écrite du SWEDD, les résultats de ses activités dans le cadre de ce Contrat, ou les documents ou informations fournies, produites et reçues, qui resteront propriété du SWEDD.

3. Durée de la mission

La durée prévisionnelle est de soixante (60) jours calendaires à exécuter sur cinq (05) mois.